



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 JUIN 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 JUIN 2001

**Transferts financiers du budget principal de la ville de Niort aux  
budgets annexes de la CAN**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.  
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012552001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001**

**Finances Budget Comptabilité**

**Transferts financiers du budget principal de la ville de Niort aux  
budgets annexes de la CAN**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération de Niort, les emprunts, les charges à étaler et les subventions d'équipement transférables des budgets annexes Assainissement et Pépinière d'Entreprises ont été transférés de la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort par opérations d'ordre non budgétaires dans l'exercice 2000.

Or s'agissant de mises à disposition du Budget Principal Ville de Niort aux budgets annexes Communauté d'Agglomération de Niort, ces opérations doivent être d'ordre budgétaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Procéder, sur l'exercice 2001, à l'inscription de crédits au Budget Supplémentaire, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

*(B. BELLEC, Président de la C.A.N., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

## **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)